



Demition du president d une asl

Par **vphil**, le **07/04/2015** à **17:30**

tout d abord bonjour a tous.

ma question est la suivante, je suis présidente d'une asl, mon mandat était prévu pour une dure de trois ans, ce la fais maintenant six ans que j'occupe.

j'aie donc demande a notre AG que quelqu'un d'autre prenne la présidence, mais personne ne se propose pour reprendre mon poste, j'aie donc l'intention de démissionner.

pouvez vous m'indiquer la marche a suivre et quad-viendra de l'asl, sachant que ni la trésorière et la secrétaire ne veule pas occuper se poste.

dans l'attente de vos réponses